

## Combien ça coûte ?

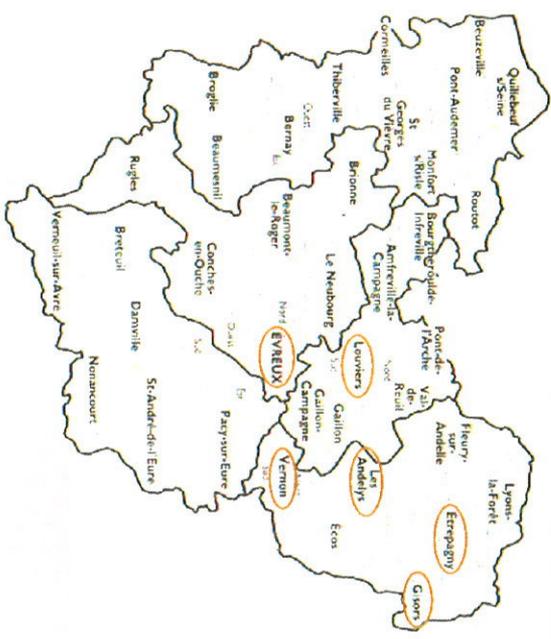
L'entretien d'information à la médiation familiale est gratuit.  
S'agissant des autres entretiens, la participation financière est applicable par séance et par personne.  
Seuls les paiements en espèces ou par chèque sont acceptés.

### Barème national des participations familiales dans le cadre des médiations familiales à compter du 03 avril 2018

Revenu R	Base tarif	De	A
R < RSA socle	2 €	2 €	2 €
RSA socle < R < Smic	5 €	5 €	5 €
Smic < R < 1550	5€ + 0,3% R	8 €	10 €
1551 < R < 2000	5€ + 0,5% R	13 €	15 €
2001 < R < 2500	5€ + 0,8% R	21 €	25 €
2501 < R < 3800	5€ + 1,2% R	35 €	51 €
3801 < R < 5300	5€ + 1,5% R	62 €	85 €
R > 5301	5€ + 1,8% R	100 €	131€ max

Les montants résultant du calcul de la participation familiale sont arrondis à l'euro le plus proche.

### Activité développée sur Vernon, Evreux, Louviers, Gisors, Etrépagny et Les Andelys



## Nos financeurs

Actualisation en février 2022



Siege Social & Administratif - Direction Générale  
Quartier « Les Blanchères » - 40, rue Louise Damasse – VERNON  
Tél. 02 32 64 35 70 Courriel : [siege.asso@lesfontaines.fr](mailto:siege.asso@lesfontaines.fr)  
Adresse postale : CS 30801 – 27207 VERNON Cedex  
Site internet : [www.lesfontaines.fr](http://www.lesfontaines.fr)



Association Les Fontaines  
Abbé Pierre Marie

## LE TRAIT D'UNION



## Médiation familiale

Prise de rendez-vous  
**02 32 21 58 14**  
[traitdunion@lesfontaines.fr](mailto:traitdunion@lesfontaines.fr)

Association Loi 1901, à but non lucratif et d'utilité sociale  
Déclarée à la préfecture de l'Eure le 30.11.1995

*Pour qui ?*

Les personnes en rupture de communication au sein de la famille (parents, grands-parents, fratries, jeunes adultes, familles recomposées...)

Les adolescents en conflit avec leurs parents.

Les personnes mariées ou non qui envisagent une séparation, un divorce.

Les parents après la séparation.

Les conflits de successions.

*Pour quoi faire ?*

Rétablir la communication dans le couple, dans la famille recomposée, avec son adolescent...

Comprendre les enjeux de la séparation.

Organiser la vie des enfants, des parents après une séparation, une recomposition familiale.

Négocier des accords durables dans l'intérêt de chacun et notamment de l'enfant.

Maintenir les relations intra familiales.

Repérer les rôles et les places de chacun : Parents, adolescents, beaux-parents, grands-parents, fratries...

*Quand ?*

A tout moment et le plus tôt possible dans les différends familiaux.

*Comment ?*

Dans le cadre d'entretiens confidentiels, le médiateur offre un espace d'écoute et de dialogue dans le respect des valeurs de chacun.

La médiation se met en place soit à la demande des personnes elles-mêmes, soit sur proposition du Juge aux Affaires Familiales.

*Avec quel professionnel ?*

Les médiateurs familiaux sont détenteurs d'un diplôme d'état et sont soumis au code de déontologie de la médiation familiale : neutralité, confidentialité et respect des personnes.

*Où ?*

**Vernon**

Quartier « Les Blanchères »  
40 rue Louise Damasse

**Evreux**

ZI de Netreville  
763 rue de Cocherel

**Louviers**

22bis rue François Le Camus

**Gisors**

MAISON MIREILLE PIERSON  
28 rue Riegelsberg

**Etrépany**

FRANCE SERVICE  
3 rue Maison de Vatimesnil

**Les Andelys**

FRANCE SERVICE  
Rue des oiseaux

*Nous proposons également des séances de médiation familiale à distance pour les personnes éloignées géographiquement*